

Justificatif généré le 15/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

15/04/2022

Département de publication :

(93) Seine-Saint-Denis

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=287865>

N° d'annonce :

19301514624125-2022J00349_2022-03-30

EURO TECH CONCEPTION

Société par actions simplifiée

79 Rue Râteau, 93120 la Courneuve

R.C.S. : BOBIGNY 891 750 945

Activité : travaux d'Étanchéification

Tribunal de commerce de Bobigny

Jugement d'ouverture – Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire

Jugement en date du 30 mars 2022

Greffe du Tribunal de Commerce de Bobigny. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 février 2022, désignant liquidateur M^e Danguy Marie 2 Bis Rue de Lorraine 93000 Bobigny. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Procédures de redressement ou de liquidation judiciaire des entreprises(Décret no 85 - 1388 du 27 / 12 / 1985) -Procédures d'insolvabilité(Règlement communautaire no 1346 du 29 / 05 / 2000) -Procédures de sauvegarde des entreprises(Décret no 2005 - 1677 du 28 / 12 / 2005)